

LES RÉPUBLICAINS

Être républicain en septembre 1870 ?

« L'été 1871 représente un moment « zéro » pour la gauche. La commune vaincue et réprimée, la guerre achevée, la France est certes en République depuis un an, mais elle est gouvernée par une Assemblée nationale conservatrice... Face à elle se constitue, selon la logique parlementaire et politique, une gauche favorable à des institutions républicaines... elle peut s'arc-bouter sur le dispositif provisoire établi en 1870, républicain de dénomination et d'organisation. La gauche devient ainsi le lieu de rassemblement des républicains de la veille ... et de républicains de raison qui estiment préférable de garder et de renforcer le cadre institutionnel légué par l'écroulement du régime impérial. Léon Gambetta et Adolphe Thiers symbolisent ces deux manières d'être républicain. »

La gauche en République - Gilles Candar – dans Histoire des gauches en France – Becker et Candar.

Que la République était belle sous l'Empire ! Cette boutade, attribuée à l'historien Alphonse Aulard, ne répond pas même à une réalité, car, sous l'Empire, la République n'était guère qu'un concept à peu près vide de sens.

La Première République, celle proclamée le 20 septembre 1792 au lendemain de la victoire de Valmy, n'a duré qu'une douzaine d'années, sous des formes diverses (Convention, Directoire, Consulat) jusqu'à l'adoption de la Constitution de l'an XII, en mai 1804, qui confie « le gouvernement de la République » à un Empereur héréditaire, Napoléon Ier. En ce sens, la République n'est pas conçue comme un régime : il s'agit de la chose publique, l'organisation de l'État, comme l'entendait Jean Bodin, l'auteur, au XVI^{ème} siècle des *Six livres de la République*. À noter que le poétique calendrier républicain fut aboli dès le 1er janvier 1806.

La Seconde République – qui fut en réalité la Deuxième – fut plus brève encore : quatre ans, du 24 février 1848 au 2 décembre 1852, date de la proclamation de Napoléon III comme Empereur, mais dès le coup d'État, un an plus tôt, on savait que les jours du régime étaient comptés. Au plébiscite du 20 novembre sur le rétablissement de l'Empire, on ne compte que 253 000 non contre près de huit millions de oui !



Statue de Ludru-Rollin – niche façade est de l'Hôtel de Ville de Paris, au coin de la rue de Rivoli

On le sait : l'Empire va se libéraliser à petits pas. En 1863, Thiers est élu au Corps législatif dans la Seine contre le candidat officiel. Sa première intervention le 11 janvier 1864 est pour réclamer « les libertés nécessaires à la France » : liberté individuelle, liberté de la presse (pour laquelle il s'était déjà battu en 1830), liberté de l'électeur, liberté de l'élus, responsabilité ministérielle. Il est désormais le premier censeur du régime bonapartiste, mais peut-on vraiment considérer comme un républicain l'ancien président du Conseil de Louis-Philippe, plusieurs fois ministre et pilier de la Monarchie de juillet ?

La voix de la République à la fin de l'Empire, c'est celle de Léon Gambetta. Le jeune avocat s'est fait connaître, à 30 ans, en défendant le journaliste Delescluze, qui avait lancé une souscription pour ériger un monument à Baudin, le député mort sur une barricade le 2 décembre 1851, et qui était poursuivi pour « manœuvres de nature à troubler la paix publique et à exciter à la haine et au mépris du gouvernement ». Écoutons Gambetta : « Oui, le 2 décembre, autour d'un prétendant se sont groupés des hommes que la France ne connaissait pas jusque-là, qui n'avaient ni talent, ni honneur, ni rang, ni situation, de ces gens qui à toutes les époques sont les complices des coups de force, de ces gens dont on peut répéter ce que Salluste a dit de la tourbe qui entourait Catilina, ce que César dit lui-même, en traçant le portrait de ces complices, éternels rebuts des sociétés régulières : *Aere lieno abuti et vitiis onusti*, un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes, comme traduisait Corneille ; c'est avec ce personnel que l'on sabre depuis des siècles les institutions et les lois et la conscience humaine est impuissante à réagir ». Delescluze est condamné à six mois d'emprisonnement, mais l'Empire a vacillé...

L'année suivante Gambetta se présente (avec succès) à Belleville aux élections et formule le programme qui deviendra celui du parti républicain : liberté complète de la presse (réalisée en 1881), séparation de l'Église et de l'État (1905), instruction primaire gratuite et laïque (1881), impôt sur le revenu (1919). Les trois autres mesures proposées n'ont pas été appliquées, sinon par la Commune : suppression des armées permanentes, élection des fonctionnaires publics, jury pour les délits politiques.

C'est qu'en effet, outre les républicains modérés, tel Thiers, et les républicains radicaux, type Gambetta, au cours du XIXe siècle une autre famille politique s'est constituée, le socialisme, qui ne réussira à s'unifier, grâce à Jaurès, qu'en 1905. Sous l'Empire, le socialisme s'incarne en quelques individus courageux : en particulier Blanqui, dit « l'enfermé ».

C'est notamment parce qu'il prône l'action violente contre les « riches » qu'Auguste Blanqui est condamné à mort sous la monarchie de Juillet, arrêté sous la République, puis sous l'Empire, Blanqui est exceptionnellement en liberté à l'automne 1870. Il soutient le gouvernement de Défense nationale, mais en le trouvant trop timoré, notamment son responsable, le général Trochu – nommé parce qu'il était le gouverneur militaire de Paris. Le refus de la capitulation est le ciment d'une partie de ceux qui ont proclamé la République, mais certainement pas de l'ensemble de la population française. Après les élections du 8 février 1871, Thiers, nommé chef « de l'exécutif de la République française » - un titre qui fait cuisinier, disait-il – fait de nouveau arrêter Blanqui, qui ne pourra donc pas participer à la Commune de Paris...

Paradoxalement, c'est la Commune qui va permettre à la République de démontrer sa légitimité. Contrairement à ce qui s'était passé après les journées de juin 1848, la cruelle répression de la Semaine sanglante permet à la République de prouver sa force et de rallier la majorité silencieuse. Les élections partielles du 2 juillet 1871 sont un triomphe pour les candidats républicains. Le futur régime est désormais sur les rails, favorisé par les divisions des royalistes, partagés entre deux prétendants, et les exigences du comte de Chambord de rétablir le drapeau blanc. Le 13 novembre 1872, Thiers déclare : « la République existe : elle est le gouvernement légal du pays ». Il y aura encore quelques soubresauts : le 13 mars 1873 la « loi chinoise » prive Thiers de la possibilité de répondre aussitôt en cas

d'interpellation. Le 27 avril 1873 l'élection du radical Barodet contre le ministre des Affaires étrangères Charles de Rémusat accroît le mécontentement des royalistes. Un mois plus tard, Thiers est renversé. C'est le maréchal de Mac-Mahon, ouvertement royaliste, qui lui succède. Toutefois, le 30 janvier 1875, à une voix de majorité, est voté l'amendement Wallon qui institutionnalise la République (« Le Président de la République est élu à la pluralité des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. »)

La crise du 16 mai 1877 est la dernière épreuve que doit surmonter le nouveau régime. Mac-Mahon renvoie Jules Simon qui a la confiance des républicains puis dissout la Chambre des députés. Gambetta promet que les 363 républicains reviendront 400 aux élections des 14 et 28 octobre. Du fait des candidatures officielles imposées par les préfets les plus conservateurs, ils ne seront que 326 – mais les Républicains ont définitivement gagné. Après s'être soumis, Mac-Mahon se démettra le 30 janvier 1879.



Statue de Jules Simon, actuellement derrière l'Église Saint-Augustin à Paris

Maintenant que nous savons que le dénouement de cette décennie a été heureux et que la III^e République, si improvisée fût-elle, détient encore le record de longévité de tous nos régimes politiques, retournons à cette année 1870 : le premier semestre fut favorable au Second Empire, le second le verra disparaître. Y avait-il, en ce début d'année, beaucoup de républicains en France ? À quelle cote un bookmaker aurait-il payé un illuminé pariant sur l'établissement de la République à un si court terme ? 100/1, 1000/1 ?

Le pays dans ses profondeurs, la France rurale restait indéniablement catholique et royaliste, les deux sentiments allant de pair. On a prétendu, non sans raison, qu'elle avait peu à peu évolué avec le développement du chemin de fer, qui a permis de diffuser tout à la fois l'almanach Vermot et les idées nouvelles. Sans doute, mais la première publication de l'almanach date de 1886. Les neuf dixièmes des Français, dont beaucoup d'analphabètes, vivent en 1870 sous l'influence du châtelain et du curé. Ceux-ci se sont accommodés de Napoléon III, mais pour eux il n'est pas question de République. On sait que le 14 juillet 1880, dans tout le pays, un seul curé a hissé un drapeau tricolore sur son presbytère et il

faudra attendre encore dix ans pour que, à l'initiative de Léon XIII, l'Église se rallie timidement à la République.

Indéniablement, seuls quelques individus pouvaient, en 1870, se proclamer sincèrement républicains. Qu'étaient devenus les anciens candidats à l'élection présidentielle de 1848 ? Le principal adversaire de Louis-Napoléon Bonaparte, le général Cavaignac est mort en 1857 ; Lamartine en 1869, retiré de la vie politique ; Ledru-Rollin est exilé en Angleterre ; certes, Raspail s'est fait élire en 1869 député des Bouches-du-Rhône au Corps législatif, mais le personnage est considéré comme fantaisiste et marginal. Le républicain le plus représentatif de l'opposition républicaine tout au long du Second Empire, c'est Émile Ollivier, élu dès 1857, à 32 ans. Mais c'est à lui que Napoléon III, qui se rallie au principe de la majorité parlementaire, demande, fin 1869, de former un gouvernement. Il accepte et c'est lui qui, en juillet 1870, déclare « d'un cœur léger » la guerre à la Prusse...

Non, indéniablement, le seul homme qui puisse légitimement revendiquer en septembre l'honneur de brandir le drapeau républicain, c'est Léon Gambetta, ministre de la Guerre à 32 ans. L'épisode de son embarquement, le 7 octobre, à bord d'un ballon pour quitter Paris assiégé et tenter par tous les moyens de poursuivre la lutte, fait partie de la légende républicaine. Mais Gambetta ne pourra pas éviter la capitulation et il démissionne deux jours avant les élections du 8 février 1871. Sous prétexte de soins, il quitte la France pour l'Espagne – jusqu'en juin 1871 - et est donc absent lors de la Commune de Paris. Par la suite, il fonde un quotidien, *La République française* et se transforme en « commis-voyageur de la démocratie ». À Grenoble, le 26 septembre 1872, il annonce qu'il sent monter « une couche sociale nouvelle », la moyenne bourgeoisie. Mais, suscitant la méfiance des autres républicains, il n'exercera le pouvoir que 74 jours, du 10 novembre 1881 au 26 janvier de l'année suivante. Il meurt fin 1883. Un grand destin avorté...

On ne peut pas en dire autant d'Adolphe Thiers, l'autre figure de proue de la III^e République naissante. Avocat, historien, journaliste et surtout homme politique, sa carrière s'étend sur près de soixante ans et sur tous les régimes du XIX^e siècle à partir de la Restauration. On a dit justement de lui qu'il fait « la chaîne entre Talleyrand et Clemenceau ». En 1870, il refuse d'entrer au gouvernement de Défense nationale mais accepte une mission diplomatique qui le mène, sans grand succès, dans toute l'Europe. À la tête du gouvernement de la République, son nom reste évidemment associé à la répression sanglante de la Commune mais aussi à la libération du territoire. C'est à ce titre, probablement, que des centaines de rues portent son nom en France. Il meurt le 3 septembre 1877 en pleine campagne électorale ; une foule immense l'accompagne au Père-Lachaise.

Guy Rossi-Landi
*Docteur en Histoire,
Ancien directeur de la « Lettre Politique et Parlementaire »*

Le « groupe des cinq » ou l'histoire tourmentée des sermentistes et insermentistes

Les doigts d'une seule main suffisaient, après le coup d'État du 2 décembre 1851 et les élections qui ont suivi, à comptabiliser les membres démocrates d'opposition élus du Corps législatif. C'était même deux de trop, voire aucun !

En effet le décret du 9 janvier 1852 avait listé les soixante-cinq « anciens représentants à l'Assemblée législative » (celle de 1849) que le Prince-Président expulsait du territoire français, de l'Algérie et des colonies et dix-huit autres « éloignés du territoire » ; les élections de février 1852 ne permirent aux républicains que deux victoires à Paris et une dans le Rhône ! Mais le serment à la Constitution étant devenu obligatoire pour siéger, Hippolyte Carnot, Cavaignac et Jacques-Louis Hénon refusent de prêter serment. De 1852 à 1857, il n'y a plus aucun républicain au Corps législatif !

Sermentistes et insermentistes : de l'informel « comité » Desmarest au « Groupe des cinq »

Au début de l'année 1857, un avocat parisien, républicain, Ernest Demarest, ancien chef de cabinet d'Adolphe Crémieux en 1848, réunit un « comité » d'avocats, écrivains, de républicains encore « visibles », d'anciens députés et surtout de patrons ou directeurs de presse (« Le Siècle », « l'Estafette », le « Courrier de Paris », la « Revue de Paris ») dans la perspective des élections prochaines au Corps législatif.

La presse a des lecteurs et donc...des électeurs. Mais la presse est aussi la hantise du «château» - expression déjà familière à l'époque pour désigner l'Empereur et son entourage. L'autre préoccupation de Desmarest et d'opposants au régime impérial est la question du serment d'autant qu'à l'occasion d'une rencontre entre l'Empereur et Proudhon, ce dernier aurait exposé -propos rapportés par l'un des participants à la rencontre et futur membre du « groupe des cinq » : *« A son avis, le parti qui représente la Démocratie ne doit pas se refermer dans l'abstention, parce qu'il se constituerait ainsi à l'état de secte et qu'il ferait supposer par là que la masse du pays est fondamentalement hostile à la révolution...A quoi bon le vote, si les candidats nommés doivent rester à la porte du Corps législatif...Le parti dominant ne redoute rien tant que la contradiction. Ce serait le servir à souhait que d'empêcher les députés élus de siéger sur les bancs de la Chambre. Il faut qu'ils y aillent et qu'ils prêtent serment. Le serment ne constitue pas, comme on le prétend, une mortification. En le prêtant, les députés opposants constitutionnaliseraient en quelque sorte leur opposition. C'est beaucoup pour un parti d'être dans la légalité et de cesser d'être une faction »*. Mais cette analyse de Proudhon est à regarder avec circonspection ; il n'est pas dit que Proudhon conseillerait pour autant à ses amis de prêter serment en cas d'élection. On peut même prétendre que l'argumentation proudhonienne n'aurait de bon sens et de logique que si le parti d'opposition avait une représentation conséquente, mais peu d'efficacité dans une situation de victoires isolées comme en 1852 et vraisemblablement prévisible, hélas pour les Républicains, à l'approche du renouvellement du Corps législatif.

Le Comité Desmarest a tendance à se transformer en « Comité Carnot », c'est-à-dire en comité insermentiste, soutenu, à Paris, par « l'Estafette » et le « Le Courrier de Paris ». Le « Siècle »

et « La Presse » tentent d'imposer au comité un collaborateur du Siècle et assistant de Proudhon, Alfred Darimon ainsi que le jeune avocat républicain Emile Ollivier par l'intermédiaire d'Ernest Picard. L'entente entre les deux groupes échoue... Dès lors deux listes vont s'affronter dans le clan démocrate et républicain :

- les insermentistes : Jean Reynaud, Bethmont, Cavaignac, Garnier-Pagès, Carnot, Goudchaux, Bastide, Jules Simon, de Lasteyrie, Pelletan

- les sermentistes présumés soutiendront donc Edmond Laboulaye à la place de Reynaud, Emile Ollivier à la place de Garnier-Pagès, Darimon à la place de Bastide, Vavin à la place de Jules Simon, Reynau à la place de Pelletan

Le 21 juin, à Paris sont élus Carnot, Goudchaux, Cavaignac ainsi que Darimon et Emile Ollivier ; en province, dans le Rhône, Hénon (futur maire de Lyon en septembre 1870), et en Gironde, Curé, (ancien maire de Bordeaux en 1848).

Comme convenu Carnot et Goudchaux ne prêtent pas serment et Cavaignac décède avant la réunion du Corps législatif... Trois élections partielles à prévoir en conséquence Alfred Darimon, Emile Ollivier, Curé prêtent serment ; Hénon tente, pour éviter de dire « *Je jure* » une diversion juridique en envoyant une lettre exposant « *les motifs pour lesquels il prête serment exigé par la Constitution* » ; c'est habile mais Morny, en séance dit « *c'est impossible de considérer cette lettre comme le serment érigé par la Constitution* ». Hénon ne peut plus reculer et dit « *Je le jure* »

Le « serment » est le vrai dilemme pour un républicain à cette époque de l'Empire autoritaire. L'attentat d'Orsini le 14 janvier conduit à un senatus-consulte qui institue pour tous les candidats députés « le serment préalable » : acte signé reprenant le serment tel que formulé dans l'article 16 du senatus-consulte du 25 octobre 1852.

Les élections partielles d'avril 1858 pour remplacer Hippolyte Carnot et Michel Goudchaux se présentent donc sous un jour nouveau : la querelle du serment post élection ne se pose plus puisque le serment est devenu préalable...sauf à considérer, pour les démocrates, le refus de ce serment ante, attitude suicidaire qui les priverait de toute représentation future au Corps législatif..

L'avocat d'Orsini, Jules Favre, « républicain de 48 », s'est distingué dans sa plaidoirie ; son talent lui procure une estime unanime du barreau et d'Émile Ollivier qui le propose comme candidat pour succéder à Michel Goudchaux ; Ernest Picard sera candidat dans la circonscription de Carnot et le bâtonnier Félix Liouville dans celle d'Eugène Cavaignac ; le 27 avril 1858, Jules Favre est élu et le 4 mai, Ernest Picard.

Gustave Curé a quitté le groupe et les républicains ont perdu le siège de Cavaignac à Paris !

Des sept de 1857, il n'en reste plus que cinq en 1858 * : Favre, Picard, Ollivier, Hénon, Darimon qui jusqu'aux élections de 1863 représenteront l'opposition républicaine constitutionnelle.

En 1863, la gauche reprend des couleurs et reconstitue un groupe de démocrates oppositionnels à l'Empire avec des radicaux et des républicains modérés (parfois élus avec des voix légitimistes ou orléanistes !) : Favre, Picard, Hénon, Ollivier, Darimon sont réélus; Hippolyte

Carnot revient ; Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Dorian, Jules Grévy, Eugène Pelletan, Jules Simon, Alfred de Marmier, Thomas- Alexandre Marie, François Malézieux, Pierre-Joseph Magnin ;

Le groupe n'atteint pas la vingtaine même avec deux ou trois ralliés de circonstance. En 1865, Emile Ollivier se déporte vers la majorité dynastique ; Alfred Darimon le suit et les quelques ralliés de 1863 avec lui ; ceux-ci demeurent toutefois discrets, se réfugiant dans un « centre gauche » aux aguets ou au « Tiers parti » en espérant en l'Empire libéral (quelques uns après les élections de 1869 s'afficheront, dans « l'interpellation des 116 » et se retrouveront avec les Républicains dans le singulier vote (motion favre) du 15 juillet 1870.

Si, après la défection d'Émile Ollivier, le groupe de la gauche d'opposition ne compte plus qu'une quinzaine de membres, hors du Palais Bourbon, de nouvelles « figures » apparaissent : des avocats qui ont fréquenté le cabinet d'Émile Ollivier, depuis 1857 comme Floquet et surtout Jules Ferry qui affirme son républicanisme et son envie d'en découdre avec un « candidat officiel » de l'Empire ;

Les procès de presse, ceux qui mènent aussi, par provocation du Pouvoir des victimes devant les juridictions, permettent à Ferry et Floquet de retrouver les confrères, anciens de 1848 (Crémieux, Arago...) dans les prétoires et de « découvrir » l'avocat le plus hardi dans la condamnation de l'Empire, Léon Gambetta.

Nouvelle génération mais également un républicanisme à plusieurs facettes que l'après « 4 septembre » va confirmer...mais avec toujours cette volonté de faire en sorte que l'union l'emporte sur les divisions dans ce qui est « opportun » pour la société et le pays.

* 1857-1858

- L'assistant de Proudhon, Alfred **Darimon**, journaliste, est élu à 40 ans
- Les deux lyonnais Jacques-Louis **Henon**, 55 ans, et Jules **Favre**, 48 ans ; le premier est maire de Lyon, élu déjà en 1852 mais n'ayant pas siégé après refus de prêter serment ; le second, avocat avait défendu les insurgés de 1834 et deviendra membre du Gouvernement du 4 septembre

- Emile **Olivier**, ensuite : avocat et devenu député à 32 ans, suite au retrait de Garnier-Pagès ; son républicanisme d'opposition et de gauche ne dure que huit ans et symbolise « la prise de guerre » de l'Empereur en 1865 ; chef du gouvernement en pleine guerre franco prussienne, l'Impératrice régente le « démissionnera » en août 1870.

- Puis Ernest **Picard**, avocat, député à 37 ans en 1858, plutôt considéré comme un « républicain d'ouverture » proche des députés « centre-gauche » et de Thiers avant la déclaration de guerre contre la Prusse, il devient plus radical dès celle-ci devenue incontournable et vote contre la guerre ; le 4 septembre il siégera au Gouvernement de défense nationale

Les terribles décrets d'expulsion et d'éloignement des républicains et démocrates

Expulsion de Victor Hugo, Schoelcher, Raspail et 62 autres anciens représentants à l'Assemblée législative !

Moniteur Universel, samedi 10 janvier 1852, n° 10, p. 45)

Louis-Napoléon, Président de la République,

Décète :

Art. 1er. Sont expulsés du territoire français, de celui de l'Algérie et de celui des colonies, pour cause de sûreté générale, les anciens représentants à l'Assemblée législative dont les noms suivent.

Edmond Valentin, Paul Racouchot, Agricol Perdiguier, Eugène Cholat, Louis Latrade, Michel Renaud, Joseph Benoît (du Rhône), Joseph Burgard, Jean Colfavru, Joseph Faure (du Rhône), Pierre Charles Gambon, Charles Lagrange, Martin Nadaud, Barthélémy Terrier, Victor Hugo, Cassal, Signard, Viguier, Charrassin, Bandsept, Savoye, Joly, Combier, Boysset, Duché, Ennery, Guilgot, Hochstuhl, Michot-Boutet, Baune, Bertholon, Schoelcher, de Flotte, Joigneaux, Laboulaye, Bruys, Esquiro, Madier de Montjau, Noël Parfait, Emile Péan, Pelletier, Raspail (Camille), Théodore Bac, Bancel, Belin (Drôme), Besse, Bourzat, Brives, Chavoix, Dulac, Dupont (de Bussac), Gaston Dussoubs, Guiter, Lafon, Lamarque, Pierre Lefranc, Jules Leroux, Francisque Maigne, Malardier, Mathieu (de la Drôme), Millotte, Roselli-Mollet, Charras, Saint-Ferréol, Sommier, Testelin (Nord).

Art. 2. Dans le cas où, contrairement au présent décret, l'un des individus désignés en l'article 1er rentrerait sur les territoires qui lui sont interdits, il pourra être déporté par mesure de sûreté générale.

Fait au palais des Tuileries, le conseil des ministres entendu, le 9 janvier 1852.

Signé Louis-Napoléon,

Le ministre de l'intérieur, Morny.

Mesure d'éloignement pour Thiers Edgard Quinet et dix-sept autres

Louis-Napoléon, Président de la République,

Décète :

Art. 1er. Sont momentanément éloignés du territoire français et de celui de l'Algérie, pour cause de sûreté générale, les anciens représentants à l'assemblée législative dont les noms suivent : Duvergier de Hauranne, Creton, Général de Lamoricière, Général Changarnier, Baze, Général Le Flo, Général Bedeau, Thiers, Chambolle, de Rémusat, Jules de Lasteyrie, Émile de Girardin, Général Laidet, Pascal Duprat, Edgar Quinet, Anthony Thouret, Victor Chauffour, Versigny.

Art. 2. Ils ne pourront rentrer en France ou en Algérie qu'en vertu d'une autorisation spéciale du président de la République.

Fait au palais des Tuileries, le conseil des ministres entendu, le 9 janvier 1852.

Signé Louis-Napoléon,

Le ministre de l'intérieur, Morny

Note, partie non officielle

Le gouvernement, fermement déterminé à prévenir toute cause de troubles a dû prendre des mesures contre certaines personnes dont la présence en France pourrait empêcher le calme de se rétablir.

Ces mesures s'appliquent à trois catégories :

Dans la première figurent les individus convaincus d'avoir pris part aux insurrections récentes ; ils seront, suivant leur degré de culpabilité, déportés à la Guyane française ou en Algérie.

Dans la seconde se trouvent les chefs reconnus du socialisme ; leur séjour en France serait de nature à fomenter la guerre civile; ils seront expulsés du territoire de la République, et ils seront transportés s'ils venaient à y rentrer.

Dans la troisième sont compris les hommes politiques qui se sont faits remarquer par leur violente hostilité au gouvernement, et dont la présence serait une cause d'agitation ; ils seront momentanément éloignés de France.

Dans les circonstances actuelles, le devoir du gouvernement est la fermeté ; mais il saura maintenir la répression dans de justes limites.

Les divers décrets qui précèdent concernent seulement les anciens représentants.

Les sieurs Marc Dufrasse, Greppo, Miot, Mathé et Richardet seront transportés à la Guyane française.

Les égarés !

Circulaire du 29 janvier 1852

(Archives nationales, F/1a/2101)

Paris, le 29 janvier 1852

Monsieur le Préfet, les nouvelles que reçoit le Gouvernement sur la manière dont se poursuit l'instruction des troubles du mois dernier l'autorisent à penser que dans quelques départements le zèle des autorités administratives n'est pas suffisamment pénétré de ses intentions ; et, en conséquence, il croit nécessaire de vous les faire connaître d'une manière précise.

Lorsqu'à la suite du 2 décembre, des mouvements insurrectionnels éclatèrent sur plusieurs points du territoire, il fallait qu'une répression prompte et énergique vint garantir la sécurité du pays et assurer la liberté du suffrage universel. Alors il était sage et prudent non-seulement de comprimer par les armes toute tentative de rébellion, mais de prévenir par des arrestations les efforts désespérés des factions vaincues.

Aujourd'hui que le peuple tout entier a donné ses pouvoirs au neveu de l'Empereur, aujourd'hui qu'il a constitué de ses mains un gouvernement puissant dont l'autorité légitime impose à tous les partis le respect et l'obéissance, rien ne doit plus s'opposer à ce que les généreuses intentions du chef de l'État soient promptement réalisées.

Vous savez, Monsieur le Préfet, que, s'il existe parmi les poursuivis de décembre de ces hommes pervers et dangereux dont il importe de débarrasser le pays, les autres, pour la plupart, sont de malheureux ouvriers ou habitants des campagnes, qui n'ont été entraînés à la révolte

que par faiblesse ou par ignorance. N'est-il pas affligeant de penser que de pauvres gens égarés, qui n'ont été que des instruments entre les mains des véritables coupables, soient livrés, comme ces derniers, aux rigueurs d'une détention si prolongée, et que tant de familles privées de leurs soutiens gémissent dans la misère et dans les larmes ?

Une telle situation a ému le prince Président, et, en conséquence, il me charge de vous transmettre les pouvoirs nécessaires pour **faire sortir immédiatement des prisons et rendre à leurs familles, quel que soit d'ailleurs l'état de l'instruction commencée à leur égard, tous ceux des détenus que vous jugerez n'avoir été qu'égarés, et dont la mise en liberté ne peut offrir de danger pour la société.**

Le caractère de vos fonctions, en vous rapprochant des sources les plus naturelles de l'information, vous permettra, je l'espère, de faire aisément la distinction que je vous signale. Je vous préviens d'ailleurs que les autorités militaires et judiciaires, avec lesquelles vous aurez à vous entendre à ce sujet, vont recevoir en même temps que vous, par l'intermédiaire de MM. les Ministres de la guerre et de la justice, les ordres du prince Président.

Quant à moi, monsieur le Préfet, je suis heureux d'avoir à vous transmettre cette mission de haute confiance. J'espère que vous la remplirez avec la sagesse et le discernement qu'elle exige. Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce,

F. de Persigny

DP

Le programme établi par le comité électoral républicain de Belleville

Souvent considéré comme la « charte » du parti radical, le programme de Belleville a été rédigé par le comité électoral local et présenté à Léon Gambetta qui l'a, sans contestation acceptée en vue de son élection le 23 mai 1869 ; le discours de Belleville qu'il a prononcé reprend l'intégralité de ce programme. Néanmoins d'autres interventions immédiates de Gambetta (Marseille...) ou plus tardives offrent une lecture plus atténuée et moins radicale ; Jules Ferry, soutenu par Gambetta lors de ces mêmes élections gommara le passage sur « *la suppression des armées permanentes* ». « *La nomination de tous les fonctionnaires publics par l'élection* » posera également problème et il faudra trente ans et d'âpres confrontations entre républicains radicaux et républicains modérés pour faire admettre la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel.

Citoyens,

Au nom du suffrage universel, base de toute organisation politique et sociale, donnons mandat à notre député d'affirmer les principes de la démocratie radicale et de revendiquer énergiquement :

L'application la plus radicale du suffrage universel tant pour l'élection des maires et des conseillers municipaux, sans distinction de localité, que pour l'élection des députés ;

La répartition des circonscriptions effectuée sur le nombre réel des électeurs de droit, et non sur le nombre des électeurs inscrits

La liberté individuelle désormais placée sous l'égide des lois et non soumise au bon plaisir et à l'arbitraire administratifs

L'abrogation de la loi de sûreté générale

La suppression de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII et la responsabilité directe de tous les fonctionnaires

Les délits politiques de tout ordre déferés au jury

La liberté de la presse dans toute sa plénitude, débarrassée du timbre de cautionnement

La suppression des brevets d'imprimerie et de librairie

La liberté de réunion sans entraves et sans pièges avec la faculté de discuter toute matière religieuse, philosophique, politique ou sociale ;

L'abrogation de l'article 291 du Code pénal

La liberté d'association pleine et entière

La suppression du budget des cultes et la séparation de l'Église et de l'État

L'instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire avec concours entre les intelligences d'élite, pour l'admission aux cours supérieurs, également gratuits

La suppression des octrois, la suppression des gros traitements et des cumuls et la modification de notre système d'impôts

La nomination de tous les fonctionnaires publics par l'élection

La suppression des armées permanentes cause de ruine pour les finances et les affaires de la nation, source de haine entre les peuples et de défiance à l'intérieur

L'abolition des privilèges et monopoles, que nous définissons par ces mots : primes à l'oisiveté

Les réformes économiques, qui touchent au problème social dont la solution, quoique subordonnée à la transformation politique, doit être constamment étudiée et recherchée au nom du principe de justice et d'égalité sociale. Ce principe généralisé et appliqué peut seul, en effet, faire disparaître l'antagonisme social et réaliser complètement notre formule :

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Le comité électoral de Belleville

DP

Les députés de gauche au Corps législatif à la fin de l'Empire

Sur trente-cinq représentants de gauche, six seulement ont moins de 40 ans, à la chute de l'Empire !

Douze étaient déjà élus en 1863 ; vingt-trois l'ont été en 1869 ; quinze d'entre eux seront réélus en 1871 (Emmanuel Arago, Adolphe Crémieux, Henri de Rochefort, Frédéric Pierre Dorian, Alphonse Esquiros, Jules Favre, Jules Ferry, Wladimir Gagneur, Léon Gambetta, Jules Grévy, Joseph Magnin, Eugène Pelletan, Jules Simon, Pierre Tachard, Daniel Wilson - *Pierre Tachard, élu du Haut-Rhin en 1871 démissionna ; Hippolyte Carnot, député en 1863, battu par Gambetta en 1869 fut réélu en 1871 et Alexandre Ledru-Rollin, redevint député en 1871*)

Ceux de 1863

Alexandre **Glais-Bizoin** (1800), Louis-Antoine **Garnier-Pagès** (1803), ancien membre du gouvernement provisoire de 1848, ancien maire de Paris, **Léopold Javal** (1804), **Alfred de Marnier** (1805), **Jules Grévy** (1807), **Jules Favre** (1809) arrêté le 2 décembre 1851 ; **Eugène Pelletan** (1813), **Pierre-Frédéric Dorian** (1814), **Jules Simon** (1814), ancien constituant de 1848, **Ernest Picard** (1821), **François Malézieux** (1821), **Joseph Magnin** (1824), maître de forge,

Ceux de 1869

Vincent **Raspail** (1794), Louis Philippe **Desseaux** (1798), **Adolphe Crémieux** (1796), avocat, ancien ministre de la Justice (de février à juin 1848), du gouvernement provisoire de la II ème république ; **Jules Barthélemy-Saint-Hilaire** (1805) ; **Wladimir Gagneur** (1807), exilé ; **Amédée Larrieu** (1807) ; **Alphonse Esquiros** (1812), **Emmanuel Arago** (1812), l'avocat de Barbès, **Joseph Ordinaire** (1812), **Paul de Jouvencel** (1817), **Jules Le Cesne** (1818) ; **Désiré Bancel** (1822), **Jean Girault** (1825), **Pierre Tachard** (1826), **Léonce de Guiraud** (1829), **Joseph Marion de Faverges** (1829) ; **Joseph Steenakers** (1830), **Henri de Rochefort** (1831), **Jules Ferry** (1832), **Léon Gambetta** (1838), **Horace de Choiseul-Praslin** (1837), **Antoine Guyot-Monpayroux** (1839), **Daniel Wilson** (1840) ;

Mémoire et Histoire

- Clemenceau à la fin de sa vie évoquait cinquante ans de vie publique, commencée très jeune le 4 septembre 1870, maire de Montmartre...mais ne pouvait raconter l'Empire.
- En revanche Daniel Wilson, l'homme qui se fit connaître par le scandale des décorations, pouvait encore au lendemain de l'armistice du 11 novembre 1918 détailler cette histoire de la fin du second Empire (jeune député au Corps législatif, il avait même été avec Gagneur et de Marmier signataire de 'l'interpellation des 116' » en juin 1869) ; député jusqu'en 1902, observateur et acteur engagé de la vie politique jusqu'à la déclaration de la guerre, en 1914.
- Vincent Raspail, le doyen ! Il a vingt-et-un ans à la chute du premier Empire, soixante-seize ans à la chute du Second et est réélu député en 1877 (seconde législature de la Troisième République)

DP

L'opposition à l'Empire : républicains et « centre gauche »... avant Sedan

« Les 84 » du 15 juillet 1870

Journée historique pour Thiers, Favre et Gambetta mais le vote des crédits de guerre provoque une fracture chez les Républicains

La séance du 15 juillet est orageuse : elle commence par une déclaration d'Émile Olivier réclamant l'urgence à raison des circonstances politiques, pour que l'administration de la guerre soit « en mesure de faire face à toute éventualité » ; en clair l'obtention d'un crédit « ouvert au ministre de la guerre » ; en clair également dans cette déclaration préalable la décision d'entrer en guerre !

Le vote à main levée mobilise la droite impériale et l'urgence est votée. Mais Thiers ne concourt pas à cet enthousiasme ; au contraire il monte à la tribune et charge car il veut comme la gauche républicaine que le cabinet explique clairement au pays, au Corps législatif, la signification de ces échanges de notes, de dépêches ; en clair aussi que la représentation nationale ait donc connaissance des documents. Une brillante démonstration applaudie par la gauche et qui ébranle quand même Émile Olivier avant que Gambetta, à son tour, tout en prévenance sur son patriotisme, monte à l'assaut.

C'est dans sa réponse à Thiers et Gambetta juste avant la lecture du projet de loi sur l'ouverture des crédits, qu'Émile Olivier commet cette fameuse bourde rendue désormais à la postérité : « *Oui de ce jour, commence pour les ministres, mes collègues et pour moi une grande responsabilité. Nous l'acceptons d'un cœur léger* » ; et après des protestations à gauche, voulant se rattraper « *Oui d'un cœur léger, et, n'équivoquez pas sur cette parole et ne croyez pas que je veuille dire avec joie...je veux dire d'un cœur que le remord n'alourdit pas, d'un cœur confiant...* »

Thiers ne lâche rien et revient à la charge longuement demandant du temps et de la réflexion avant d'envisager le recours aux armes ; il est suivi, dans sa démonstration, par Jules Favre qui dépose une résolution : *« je dis que ce n'est pas sur des télégrammes qu'on peut décider une question de paix ou de guerre. Il faut que la Chambre voie les dépêches et je dépose sur le bureau une résolution sur laquelle je provoque le vote de la Chambre... »*

Thiers avec la gauche

- Le vote qui suit est essentiel : 159 députés votent contre la résolution et approuvent ainsi la déclaration de guerre ; **84 - dont Thiers** et une cinquantaine de libéraux des centre gauche, centre droit, Tiers parti et dynastiques - **approuvent « la résolution Favre, Simon, Larrieu, Arago, Grévy, Ferry, Glais-Bizoin, Picard, Desseaux, Dorian, duc de Marmier, Barthélemy Saint-Hilaire »**. Aux Républicains de 1848, 1863, 1869 se joignent donc 52 « centre gauche » et députés du « Tiers parti » amis de Thiers.

L'« extrême gauche » (2 sur 3 - Rochefort ne peut prendre part au vote) : Louis **Dessaux**, Alphonse **Esquiros**

Les « républicains » - radicaux et modérés - historiques (29 sur 31 - Désiré Bancel, Pierre Tachard absents par congé) : Emmanuel **Arago**, Jules **Barthelemy Saint-Hilaire**, Horace de **Choiseul-Praslin**, Adolphe **Crémieux**, Frédéric **Dorian**, Jules **Favre**, Jules **Ferry**, Wladimir **Gagneur**, Léon **Gambetta**, Louis **Garnier-Pagès**, Jean **Girault**, Alexandre **Glais-Bizoin**, Jules **Grévy**, Antoine **Guyot-Montpayroux**, Léopold **Javal**, Paul **de Jouvencel**, Amédée **Larrieu**, Jules **Le Cesne**, Joseph **Magnin**, François **Malézieux**, Joseph **Marion**, Alfred **de Marmier**, Edouard **Ordinaire**, Eugène **Pelletan**, Ernest **Picard**, François **Raspail**, Jules **Simon**, Joseph **Steenackers**, Daniel **Wilson**

Vingt-neuf « centre gauche » : de Barante, Bastid, Bethmont, Boduin, Brame, Buffet, Buisson, Carré-Kerigouët, Cochery, Daru, Dufort de Civrac, Germain, Goërg, de Grammont, Haetjens, d'Hessecques, Houssard, Keller, Kolb-Bernard, Latour-du-Moulin, Lefébure, Lesperut, Martel, de La Monneraye, Planat, Rampont, Riondel, Tassin, de Tillancourt

Seize « centre droit » : Babouin, de Beauveau, de Boigne, Bonamour, Bourbeau, Calmètes, Chesnelong, Durand, Girard, Johnstein, Josseau, Lacroix, Le Hon, Morin, Piccionni, Des Rotours,

Deux « dynastiques » : Dessaignes et Mangini

Six « oppositionnels » (sur 7) et du « Tiers parti » : Bouvier d'Yvoire, de Guiraud, Jacquot d'Andelarre, Antonin Lefèvre Pontalis, Viellard-Migeon et Thiers

La gauche se fracture

- Le second vote porte sur les crédits de guerre ; le patriotisme avant tout guide les pas des députés du corps législatif avec 245 voix - dont Gambetta, Ferry, Picard et Jules Simon- mais la gauche se divise ; les deux députés extrême gauche et huit républicains s'opposent au crédit de 50 millions ouvert au ministre de la guerre et trois autres républicains s'abstiennent.

Crédit de 50 millions

- Contre Desseaux, Esquiros (extrême gauche) ; Arago, Jules Favre, Gagneur, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Jules Grévy, Ordinaire, Pelletan (républicains)

- Abstention : Cremieux, Girault, Raspail (républicains)

- les trois votes suivants concernent les crédits au ministre de la marine, à « la garde nationale appelée à l'activité », aux « engagements volontaires en temps de guerre »

Un seul républicain vote « contre » : Glais-Bizoin

Abstention : Desseaux, Esquiros (extrême gauche) ; Arago, Cremieux, Jules Favre, Gagneur, Garnier-Pagès, Girault, Jules Grévy, Ordinaire, Pelletan, Raspail (républicains) et Le Cesne (lors du vote pour les engagements volontaires)

DP

Génération Gambetta ou génération de républicains ?

Est-il raisonnable de parler d'une « génération Gambetta », née des événements de septembre 1870 et de la République naissante au lendemain de la chute du second Empire ? Les divisions des républicains entre radicaux et modérés n'en constituent pas moins un rassemblement d'hommes de conviction pour qui Gambetta est le porteur du flambeau. Mais l'Histoire montre que pour un même combat juste et qui nécessite de la solidarité...il n'y a jamais place pour deux au même moment. L'Histoire singulière du parti radical en a fait continuellement l'expérience !

Gambetta est d'abord un opposant ferme au régime politique né du coup d'État du 2 décembre 1851 ; à la répression, la déportation, la censure, l'arbitraire, les serments divers et les candidatures officielles, se manifestent de nouveaux « radicaux » (Clément Laurier, Jules Ferry) aux côtés de républicains historiques de 1848 comme Ledru-Rollin, Jules Simon, Hippolyte Carnot ou Charles Delescluze . Un premier procès politique, celui de Buette en 1862, permet à Gambetta, jeune avocat de « prendre la lumière ».

L'esprit de « 48 » souffle de nouveau et une presse néo-républicaine regroupe des opposants déterminés : parmi eux Allain-Targé, Henri Brisson, Challemel-Lacour, Frédéric Morin et naturellement Gambetta.

Le 13 novembre 1868, à un peu plus de six mois des élections au Corps législatif (mai 1869), Gambetta défend Charles Delescluze dans le procès Baudin : une tribune idéale pour faire le procès du régime... Le premier cercle - celui de la « *Revue politique et littéraire* » - pousse l'avocat de Delescluze vers la campagne électorale à Belleville où le comité local « républicain » a déjà composé un programme ; Gambetta le cautionne et en fait un vrai programme de gouvernement ; le voici élu membre du Corps législatif où sa jeunesse triomphe de l'un des plus illustres républicains, Hippolyte Carnot. Il soutient son ami Jules Ferry qui est aussi élu...et dispose, avec le programme de Belleville, d'un véritable outil de propagande et de conquête républicaine. La progression nette des républicains en cette fin d'année 1869 après l'élection, en octobre à Paris, d'Arago, Glais-Bizoin, Crémieux renforce l'opposition à l'Empire. Gambetta a 31 ans, et les jeunes républicains amis de Gambetta ou déjà élus sont nés dans les années 1830. Le second cercle procède ainsi du renouvellement générationnel, à la veille d'un plébiscite impérial qui, par son résultat, ébranle, néanmoins, la foi républicaine. Les circonstances - ou la « *force des choses* » dit-il - vont changer fondamentalement l'infortune passagère.

Le patriotisme résolu face à l'invasion étrangère, la proclamation de la République, le spectaculaire départ en ballon durant le siège de Paris, la résistance à un traité de paix humiliant vont placer Gambetta au centre d'un dispositif politique inédit et auquel il n'est pas préparé où tous les coups sont permis. L'intransigeance de certains encore plus radicaux que lui, le communisme rampant, le souhait vif de retrouver la voie du redressement chez d'autres républicains de la « première heure », n'ébranlent pas, au demeurant, le double choix fait par lui, ses amis et même une partie des libéraux en passe de devenir des « républicains de raison » : renverser l'Empire, ne pas revenir à l'alternance monarchique. Plus facile à dire qu'à faire ! Les cinq premières années de cette troisième République en gestation ne démentiront pas la fragilité de l'entreprise.

Les électeurs sont appelés quatre fois aux urnes entre le 4 septembre 1870 et la mort de Gambetta en 1882 ; Gambetta ne devient chef du Gouvernement qu'en 1881, même s'il fut auparavant président de l'Assemblée nationale...c'est dire le saut d'obstacles auquel les « gambettistes » sont contraints face aux conservateurs et aux dynastiques d'une part, aux modérés de la République d'autres part sans omettre à l'extrême gauche la pression des radicaux intransigeants. Ces « gambettistes » vont être les fondateurs du radicalisme et du parti radical, non sans mal les pères fondateurs de la politique républicaine de gouvernement, surtout le socle indestructible de l'admission de la République dans l'opinion, et par conséquence chez leurs représentants.

Il devient donc utile de regarder les groupes de ces représentants au Parlement et singulièrement à l'Assemblée nationale pour mesurer la complexité des sensibilités républicaines dès les élections de février 1871 et comprendre les mutations, les transferts, les positionnements des républicains que Gambetta a provoqués, induits depuis cet historique 4 septembre ; de distinguer ceux qui poursuivront leur carrière « républicaine » au sein des ministères...Clemenceau devenant presque le doyen des « gambettistes », engagé volontaire en quelque sorte et promu dès le 4 septembre et finissant sa participation à l'action publique en janvier 1920.

Paul Marcus

Docteur en Histoire

Auteur de l'ouvrage « Victor Hugo. La voix des libertés » dans la collection Tribun - Assemblée nationale et Documentation française 2010 ;

Auteur dans l'ouvrage collectif « Les Grandes Figures du radicalisme - Privat, 2001 ;

« Jaurès et Clemenceau » - Privat 2014

La séparation entre « gambettistes » et « ferrystes » apparaît dès les élections de février 1871 et donc bien avant la « Commune de Paris » : des républicains radicaux ou « extrême gauche », particulièrement adversaires des conditions de paix que la Prusse veut imposer ; des républicains plus ouverts aux négociations, avec Jules Ferry, Jules Favre, Jules Grévy dans un pays dont une quarantaine de départements sont occupés par l'envahisseur.

- Après la Commune et en août 1871, Gambetta tente une union de tous les républicains... qui échoue. Les républicains modérés « ferrystes » se regroupent au sein de la Gauche républicaine ; les « gambettistes » dans une « Union républicaine » fragilisée par la présence plus à gauche d'un groupe de radicaux à la fois proches des « communeux » et partisans d'un retour aux sources de la République de 1848.

Arago, Favre, Grévy, Jules Simon, Hippolyte Carnot et son fils Sadi Carnot, Auguste Casimir-Perier, Dorian rejoignent Jules **Ferry** et le groupe de **la gauche républicaine**. **Gambetta** rassemble autour de **l'Union républicaine** Barodet, Louis Blanc, Eugène Pelletan, Adolphe Crémieux, Floquet, Goblet... et ses compagnons de route à la fin de l'Empire, Challemel-Latour et Ranc (Allain-Targé n'arrivera au Palais Bourbon qu'en 1876 et Spüller en 1877) Le groupe « **extrême gauche** » réunit de manière hétéroclite Georges Clemenceau, Edgar Quinet, Victor Schoelcher, Victor Hugo, Paul Bert, Ledru-Rollin, Rochefort avec...Pyat, Delescluze, Millière

- Les élections de 1876 (février et mars) qui permettent l'accès d'une gauche majoritaire au Palais Bourbon rebattent les cartes en interne au sein de la gauche parlementaire avec la constitution d'un groupe « Gauche Républicaine » plus puissant encore de 193 députés et l'« l'Union républicaine » de Gambetta élargie par l'adhésion de certains « extrême gauche » de 1871 (Paul Bert ou Georges Clemenceau...) de 98 membres.

Le « manifeste des 363 », le 13 mai 1877, donne le coup de grâce à la présidence de Mac-Mahon et conduit aux élections d'octobre 1877 au cours desquelles le bloc républicain atteint les 320 élus, puis 400 en 1878.

- Les élections d'août et septembre 1881 portent, onze ans après le « 4 septembre », Gambetta, président de la Chambre des députés, à la tête du gouvernement - un gouvernement éphémère puisque Léon Gambetta décède le 31 décembre 1881. La « gauche républicaine » historique de Ferry est fortement affaiblie mais l'union des républicains, pour un temps, dépasse dans le pays les querelles d'hommes ; la gauche représente un bloc de plus de 418 députés.

S'opèrent déjà les recompositions et transferts qui vont illustrer toute l'histoire tumultueuse des Républicains et des radicaux de la Troisième République. Les divisions qui sont de retour dans la « famille » républicaine ont des conséquences aux élections d'octobre 1885 et conduisent à un fractionnement du bloc républicain (383 élus) : quatre-vingt-trois « centre gauche » deux cents « gauche républicaine » et « union républicaine », une cinquantaine de radicaux-socialistes, une quarantaine de radicaux, une douzaine de socialistes. L'Union des droites se reforme sur des thématiques (comme la défense cléricale et l'école ou le nationalisme de la Ligue des patriotes de Déroulède) et non plus sur la forme du gouvernement.

Dix ans après la Commune de Paris, dix ans après le traité de paix, c'est une génération nouvelle de Républicains qui arrive aux commandes de l'État ; une génération pas plus gambettiste que ferryste...des candidats plus jeunes à droite comme à gauche aident à tourner la page définitivement de

l'affrontement République contre Royauté ou Empire ; la République est admise et les élections de 1885, 1889, 1893 vont renforcer le clan républicain.

- La quatrième législature (1885-1889) demeure un marqueur important dans l'histoire de la Troisième République : l'apparition des premières crises de régime, à commencer par le premier scandale de la République et la démission du Président de la République, Jules Grévy ; puis le danger boulangiste. La classe politique se radicalise à droite comme à gauche et les élections de septembre et octobre 1889 envoient certes une majorité de gauche de 328 sièges et de nouveaux « courants » à gauche apparaissent : à « l'extrême gauche » le « parti ouvrier des travailleurs » de Guesde et Dormoy, le « comité révolutionnaire » de Vaillant, la « Fédération des travailleurs socialistes » de Brousse, un « parti socialiste indépendant » et le « parti ouvrier socialiste révolutionnaire ». Un certain électorat de droite commence à voter républicain ; parallèlement l'électorat républicain modéré s'inquiète de l'avancée des idées socialistes. Se constitue dès lors une majorité républicaine de gouvernement qui, aux élections de 1893 dispose de 317 sièges.

Les élus républicains d'hier laissent la place à de nouveaux venus : la moitié de la Chambre des députés est rajeunie en 1893. Il faut se familiariser avec les nouveaux « Gambetta », les nouveaux « Ferry », les nouveaux « Carnot », les nouveaux « Freycinet ».

Une génération qu'on ne peut attribuer spécifiquement ni à Gambetta ni à Ferry...mais à l'esprit républicain, à « l'idée républicaine » : une génération tout simplement de Républicains qui ont vécu jeunes, l'invasion, la guerre civile, l'effort de guerre, les réparations, le paiement rapide de la dette de guerre, la reconstruction des zones dévastées ; une génération qui se convainc que la République c'est l'école de l'intérêt général, du solidarisme, de l'éducation pour tous, du droit de penser librement. Combien de ces députés républicains seront ministres dans le cabinet Gambetta mais aussi dans les cabinets Ferry...

Une génération qui a appris à s'unir mais qui va vite apprendre, au contact des crises successives et des excès de pouvoir... à se désunir !

DP

Ce sont les Loubet, Ribot, Dupuy, Jean Casimir-Périer, Waldeck-Rousseau, Léon Bourgeois, Combes, Briand, Barthou, Caillaux, Viviani et naturellement Clemenceau qui occupent la scène.

Clemenceau qui a 29 ans à la proclamation de la République et qui s'engage pleinement dans les joutes électorales dès le lendemain du « 4 septembre » ; le plus radical des républicains de la première heure qui fait et défait les gouvernements durant trente ans et ne devient lui-même ministre qu'en 1906 puis président du conseil et le redevient de novembre 1917 à janvier 1920 ; Clémenceau qui honnissait la régente au soir du 4 septembre 1870 et qui, quarante-neuf ans plus tard, fait porter un message de remerciement à l'ex impératrice - « la vieille », disait-il - pour le précieux document transmis (correspondance avec Bismarck prouvant que le chancelier prussien ne considérait pas l'Alsace et la Lorraine comme une extension nécessaire et vitale pour les besoins du territoire allemand) afin de convaincre le président Wilson, en 1919, que le retour des provinces annexées étaient de bon droit.

Jules Méline qui a 32 ans en 1870 est considéré comme un homme de droite...en oubliant le républicain élu député « gauche républicaine » en 1876, ministre dans le cabinet Ferry en 1883 ; encore ministre dans le cabinet Briand de 1915 à 1916, il est avec Clemenceau, quarante ans après sa première élection l'un des derniers républicains bâtisseurs de la jeune République.

Louis de Freycinet, ministre d'État dans le cabinet Briand de 1915 à 1916 a 85 ans lorsqu'il quitte le pouvoir après quarante ans de vie politique commencée comme sénateur en 1876 et quatre fois président du conseil

Armand Fallières a 29 ans en 1870 comme Clemenceau ; en 1876 il est élu député comme Méline ; trois ministères clefs (Intérieur- et Cultes - Instruction publique, Justice) et une présidence du conseil jusqu'à son élection comme Président de la République en 1906 ; il décède le 18 février 1913.

Les élus de gauche en février 1871 et aux élections complémentaires

Ceux de 1869

Extrême gauche **Union républicaine** **Gauche républicaine** **Gauche modérée**

Emmanuel Arago (1812), **Jules Barthélémy-Saint-Hilaire**, **Paul-Louis-Gabriel Bethmont**, **Adolphe Crémieux**, **Horace de Choiseul-Praslin**, **Adolphe Cochery**, **Léopold Javal**, **Paul de Jouvencel**, **Frédéric Dorian**, **François Esquiros**, **Jules Favre**, **Jules Ferry**, **Wladimir Gagneur**, **Léon Gambetta**, **Jules Grévy**, **Jacques Larrieu**, **Joseph Magnin**, **François Malézieux**, **Eugène Pelletan**, **Ernest Picard**, **Louis Riondel**, **de Rochefort**, **Jules Simon**, **Pierre-Albert Tachard** (démissionnaire), **Pierre Tassin**, **Edmond de Tillancourt**, **Daniel Wilson**

Les nouveaux

Extrême gauche : Martin-Bernard, **Paul Bert**, Bloncourt, Bonnel, Casse, **Clemenceau**, Cournet, Daumas, de **Rochefort**, Charles **Delescluze**, Escarguel, Gambon, **Victor Hugo**, Joigneaux, **Laurier**, **Ledru-Rollin**, **Lockroy**, **Millière**, Naquet, Offroy-Durieu, Périn, Peyrat, **Pyat**, **Edgar Quinet**, Razoua, Rouvier, **Schoelcher**, Simiot, Tirard, Tridon, Turigny.

Union républicaine : Adam, Allemand, Arrazat, Barbaroux, Barni, **Barodet**, Berlet, **Louis Blanc**, Boucau, Bouchet, Boysset, Brelay, Brillier, Breton, Brousses, Caduc, Carion, Castelnau, Cazot, Chaix, **Challemel-Lacour**, Chavassieu, Chevandier, Colas, Corbon, Cotte, de Lacretelle, Pierre **Denfert-Rochereau**, Deregnaucourt, Dréau, Dupouy, Charles Dupuy, Farcy, Ferrouillat, **Floquet**, Gent, **Goblet**, Greppo, Guyot, Jacques, Lacascade, Lafon de Fongauvier, Laget, Langlois, Laurent-Pichat, Lefèvre, Lepère, Lherminier, Marcou, **Jules Méline**, Millaud, Ordinaire, Pory-Papy, **Ranc**, Robinet de La Serve, Roudier, Scheurer-Kestner, Taberlet, Tardieu, Testelin, Tiersot, Tolain, Vuillermoz.

Gauche républicaine : Amat, Ancelon, Arnaud (Ariège), Bamberger, Billot, Boersch, Bozérian, Breton, Marc-Antoine Brice, Brun, **Hippolyte Carnot**, **Sadi Carnot**, **Auguste Casimir-Perier**, Carquet, Chardon, Charton, Chassaignac de Latrade, Chevandier, Camille Claude, Clerc, Clerel de Tocqueville, Cunit, Danelle-Bernardin, de Mahy, de Pompéry, Deschange, **Dorian**, du Motier de Lafayette, François Auguste Dubois, Ducarre, **Duclerc**, Ducoux, Dufay, Dufraisse, Dupont-de-L'Eure, Duprat, Eymard Duvernay, **Faidherbe**, Faye, Fernier, Flottard, Flye-Sainte-Marie, Folliet, Fourcand, Frébault, Gagneur, Gatien-Arnoult, George, Girerd, Girot-Pouzol, Godin, Godissart, Guichard, Guillemaut, Guinard, Guiter, Heirieis, Hérisson, Hèvre, Louis Humbert, Gustave Humbert, Jacques-Palotte, Jouin, Journault, La Flize, Labelonye, Alexis Lambert, Lamorthe, Lamy, Le Royer, Leblond,

Lebreton, Lefranc, Lenoël, Lesguillon, Levêque, Lignier, Littré, Loustalot, Lucet, Maillé, Malens, Margaine, Henri Martin, Mazeau, Melsheim, Mestreau, Michal-Ladichère, Henri Moreau, Paul Morin, Morvan, Nioche, Noblot, Noël-Parfait, Parent, Pellissier, Joseph Philippe, Pin, Poujade, Rameau, Germain Rampon-Léchin, Renaud, Francisque Reymond, Ferdinand Reymond, Robert, Roger-Marvaise, Rollan, Rollin, Rousseau, Roussel, Roux, Salneuve, Sansas, Sénard, Silva, Soye, Jules Simon, Swiney, Tamisier, Thomas, Thurel, Turquet, Valentin, Varroy, Viallet, Villain, Viox, Warnier.

Ces députés républicains de 1871 et 1876 qui deviennent ministres

La participation gouvernementale des parlementaires est encore la meilleure façon d'évaluer la représentation des sensibilités républicaines particulièrement après 1876. Y a-t-il plus de « gambettistes » que de « ferrystes » ? Plus de républicains de gauche que de droite ? Des dominantes existent mais mineures jusqu'aux élections législatives de 1889 et durant la cinquième législature ; la perméabilité des courants républicains assure la solidité et l'unité face aux représentations encore actives - mais déclinantes - des bonapartistes et royalistes. En revanche les dix dernières années du XIX^{em} siècle actent le recours aux alliances de circonstances avec des groupes plus radicaux à gauche ou plus centristes à droite. Des députés républicains se tournent vers le socialisme modéré ou au contraire se rapprochent de courants plus libéraux en matière économique et sociale.

DP

Jules Barthélémy-Saint-Hilaire (1805) à 75 ans, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Ferry du 23 septembre 1880

Paul Bert (1833) à 48 ans, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881

Henri Brisson (1835) à 50 ans, président de la Chambre des députés du 3 novembre 1881 au 6 avril 1885 et du 18 décembre 1894 au 31 mai 1898, du 12 janvier 1904 au 10 janvier 1905, du 8 juin 1906 au 13 avril 1912 ; **président du conseil** et ministre de la Justice le 6 avril 1885, **président du conseil** et ministre de l'Intérieur le 28 juin 1898

Charles Brun (1821) 62 ans, ministre de la Marine et des colonies dans le cabinet Ferry du 21 février 1883

Sadi Carnot (1837) à 42 ans, sous-secrétaire d'État aux travaux publics dans les cabinets Waddington du 4 février 1879 et de Freycinet du 28 décembre 1879 puis ministre des travaux publics dans le cabinet Ferry du 23 septembre 1880, des finances à partir du 16 avril 1885 dans le cabinet Brisson, **Président de la République** le 3 décembre 1887

Auguste Casimir-Perier (1811) à 60 ans, ministre de l'Intérieur dans les cabinets Dufaure du 11 octobre 1871 au 18 mai 1873

Jules Cazot (1821) à 58 ans, ministre de la justice dans les cabinets de Freycinet, Ferry et Gambetta du 28 décembre 1879 au 30 janvier 1882

Paul Challemel-Lacour (1827) à 56 ans, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Ferry du 21 février 1883 ; président du Sénat du 27 mars 1893 au 16 janvier 1896

Horace de Choiseul-Praslin (1837) à 43 ans, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le cabinet Ferry du 23 septembre 1880

Georges Clemenceau (1841) 65 ans, ministre de l'Intérieur dans le cabinet Sarrien du 14 mars 1906 puis président du conseil et ministre de l'intérieur du 25 octobre 1906 au 24 juillet 1909 et de nouveau président du conseil et ministre de la guerre du 16 novembre 1917 au 20 janvier 1920

Adolphe Cochery (1819) à 58 ans, sous-secrétaire d'État aux finances dans le cabinet Dufaure du 13 décembre 1877 et ministre des postes et télégraphes du 5 février 1879 jusqu'au 6 avril 1885

François de Mahy (1830) à 52 ans, ministre de l'agriculture dans les cabinets de Freycinet, Duclerc, Fallières du 7 août 1882 au 21 février 1883

Eugène Duclerc (1812) à 70 ans, **président du conseil** et ministre des Affaires étrangères du 7 août 1882 au 29 janvier 1883

Jules Dufaure (1798) à 73 ans, **vice-président du conseil** et ministre de la justice du 19 février 1871 au 25 mai 1873 et du 23 février 1876 au 12 décembre 1876 et **président du conseil** du 13 décembre 1877 au 4 février 1879

Jules Favre (1809) à 64 ans, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Dufaure du 18 mai 1873

Léopold Faye (1828) à 48 ans, sous-secrétaire d'État à l'intérieur à partir du 16 mai 1876 dans le cabinet Dufaure, ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts dans les cabinets Tirard du 12 décembre 1887 et du 22 février 1889 au 17 mars 1890

Jean-Baptiste Ferrouillat (1820) à 68 ans, ministre de la Justice dans le cabinet Floquet du 3 avril 1888 (il démissionne le 4 février 1889)

Jules Ferry (1832) à 47 ans, ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts dans les cabinets Waddington et de Freycinet du 4 février 1879 au 23 septembre 1881 puis **président du conseil** et ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 21 février 1883 au 20 novembre 1883 et des Affaires étrangères jusqu'au 6 avril 1885 ; président du Sénat du 24 février 1893 au 17 mars 1893.

Charles Floquet (1828) à 60 ans, président de la Chambre des députés du 8 avril 1885 au 3 avril 1888 et du 16 novembre 1889 au 10 janvier 1893 ; **président du conseil** du 3 avril 1888 au 22 février 1889

Léon Gambetta (1838) à 41 ans, **président de la Chambre des députés** du 31 janvier 1879 au 27 octobre 1881 ; **président du conseil** ministre des Affaires étrangères du 14 novembre 1881 au 31 décembre 1882

Cyprien Girerd (1832) à 45 ans, sous-secrétaire d'État à l'agriculture dans les cabinets Dufaure, Waddington, de Freycinet et Ferry du 13 décembre 1877 jusqu'au 14 novembre 1881

René Goblet (1828) à 51 ans, sous-secrétaire d'État à la justice dans le cabinet Waddington du 4 février au 28 décembre 1879 puis ministre de l'Intérieur dans le cabinet de Freycinet du 30 janvier au 7 août 1882, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans les cabinets Brisson et de Freycinet du 6 avril 1885 au 11 décembre 1886, **président du conseil** et ministre de l'intérieur et des cultes du 11 décembre 1886 au 30 mai 1887, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Floquet du 3 avril 1888.

Jules Grévy (1807) à 72 ans, président de l'Assemblée nationale du 16 février 1871 au 2 avril 1873 (à Bordeaux) puis de la Chambre des députés du 13 mars 1876 au 230 janvier 1879; **Président de la République** du 30 janvier 1879 au 2 décembre 1887

Anne-Charles Hérissou (1831) à 51 ans, ministre des travaux publics dans les cabinets Duclerc et Fallières du 7 août 1882 au 21 février 1883 puis du Commerce dans le cabinet Ferry jusqu'au 6 avril 1885

Gustave Humbert (1822) à 60 ans, ministre de la justice dans le cabinet de Freycinet du 30 janvier au 7 août 1882

Philippe Le Royer (1816) à 63 ans, ministre de la Justice dans le cabinet Waddington du 4 février au 28 décembre 1879

Charles Lepère (1823) à 54 ans, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur dans le cabinet Dufaure du 13 décembre 1877 puis ministre de l'Intérieur dans les cabinets Waddington et de Freycinet du 4 février au 28 décembre 1879

Edouard Lockroy (1838) à 48 ans, ministre du Commerce et de l'Industrie dans les cabinets de Freycinet et Goblet du 7 janvier 1886 au 30 mai 1887 puis de l'Instruction publique et des Baux Arts dans le cabinet Floquet du 3 avril 1888, ministre de la Marine dans le cabinet Léon Bourgeois du 1^{er} novembre 1895 puis dans les cabinets Brisson et Dupuy du 28 juin 1898 au 22 juin 1899

Pierre Magnin (1824) à 55 ans, ministre des finances dans les cabinets de Freycinet et Ferry du 28 décembre 1879 au 14 novembre 1881

Charles Mazeau (1824) à 63 ans, ministre de la Justice dans le cabinet Rouvier du 30 mai au 30 novembre 1887

Jules **Méline** (1838) à 38 ans, président de la Chambre des députés du 4 avril 1888 au 11 novembre 1889 ; sous-secrétaire d'État à la justice dans le cabinet de Jules Simon du 12 décembre 1876 au 17 mai 1877, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Ferry du 21 février 1883, **président du conseil** et ministre de l'Agriculture du 29 avril 1896 au 28 juin 1898, **ministre de l'Agriculture dans le cabinet Briand du 29 octobre 1915 au 12 décembre 1916**

Edouard Millaud (1834) à 52 ans, ministre des travaux publics dans les cabinets de Freycinet et Goblet du 7 janvier 1886 au 30 mai 1887

Ernest Picard (1821) à 50 ans, ministre de l'Intérieur dans le cabinet Dufaure du 19 février 1871

Paul-Armand Rousseau (1835) à 47 ans, sous-secrétaire d'État aux travaux publics dans le cabinet de Freycinet du 30 janvier 1882 et à la Marine et aux colonies dans le cabinet Brisson du 6 avril 1885

Maurice Rouvier (1842) à 39 ans, ministre du Commerce et des colonies dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881, du commerce le 14 octobre 1884 dans le cabinet Ferry du 21 février 1883, **président du conseil** le 30 mai 1887 jusqu'au 3 décembre 1887, ministre des finances dans les cabinets Tirard , Freycinet, Loubet et Ribot du 22 février 1889 au 13 décembre 1892 et dans le **cabinet Combes du 7 juin 1902, puis de nouveau président du conseil et successivement ministre des finances puis des Affaires étrangères du 24 janvier 1905 au 18 février 1906 et président du conseil et ministre des Affaires étrangères du 18 février au 14 mars 1906**

Jules Simon (1814) à 57 ans, ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts dans le cabinet Dufaure du 19 février 1871, puis président du conseil et ministre de l'Intérieur du 12 décembre 1876 au 17 mai 1878

Pierre Emmanuel Tirard (1827) à 52 ans, ministre de l'Agriculture et du Commerce le 5 mars 1879 dans les cabinets Waddington Freycinet et Ferry jusqu'au 14 novembre 1881, puis de Freycinet du 30 janvier au 7 août 1882, ministre des finances dans les cabinets Duclerc, Fallières et Ferry du 7 août 1882 au 6 avril 1885, ministre, président du conseil et ministre des finances du 12 décembre 1887 au 3 avril 1888 puis **président du conseil** et ministre du Commerce de l'Industrie et des colonies du 22 février 1889 au 17 mars 1890, ministre des finances dans les cabinets Ribot du 13 décembre 1892 au 4 avril 1893

Edmond Turquet (1836) à 43 ans, sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et Beaux-Arts dans les cabinets Waddington, de Freycinet et Ferry du 4 février 1879 au 14 novembre 1881, dans les cabinets Brisson et de Freycinet du 6 avril 1885 au 11 décembre 1886.

Henri Varroy (1826) à 53 ans, ministre des travaux publics dans les cabinets de Freycinet du 28 décembre 1879 au 23 septembre 1880 et du 30 janvier au 7 août 1882

William Waddington (1826) à 47 ans, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Dufaure du 18 mai 1873, de l'Instruction publique et des Beaux Arts dans les cabinets Dufaure et Jules Simon du 9

mars 1876 au 17 mai 1877, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Dufaure du 13 décembre 1877 au 4 février 1879 puis **président du conseil** du 4 février au 28 décembre 1879

Daniel Wilson (1840) à 39 ans, sous-secrétaire d'État aux finances dans les cabinets de Freycinet et Ferry du 28 décembre 1879 au 14 novembre 1881

François Allain-Targé (1832) à 49 ans, ministre des finances dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881 et ministre de l'Intérieur dans le cabinet Brisson du 6 avril 1885

Jacques-Eugène Spüller (1835) député en 1876 à 41 ans, sous-secrétaire d'État à la présidence du conseil et Affaires étrangères dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881, ministre de l'Instruction publique Cultes et Beaux Arts dans le cabinet Rouvier du 30 mai 1882, des Affaires étrangères dans le cabinet Tirard du 22 février 1889, de nouveau ministre de l'Instruction publique Beaux Arts et Cultes dans le cabinet Jean Casimir-Perier du 3 décembre 1893

Eugène Blandin (1830) sous-secrétaire d'État à la guerre dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881

Charles **Baïhaut** () à sous-secrétaire d'État aux Travaux publics dans les cabinets Duclerc, Fallières, Ferry du 7 août 1882 au 6 avril 1885 et ministre dans le cabinet de Freycinet du 7 janvier au 11 décembre 1886

Edmond Caze (1839) à 42 ans, sous-secrétaire d'État à l'Agriculture dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881

Jean-Marie Chalamet (1822) à 59 ans, sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et Cultes dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881

Jean Constans (1833) à 46 ans, sous-secrétaire d'État à l'intérieur et Cultes dans le cabinet de Freycinet du 28 décembre 1879 puis ministre de l'Intérieur et Cultes dans le cabinet Ferry du 27 septembre 1880, ministre de l'Intérieur dans les cabinets Tirard et de Freycinet du 22 février 1889 au 27 février 1892

Auguste Dautresme (1826) ministre du Commerce le 9 novembre 1885 dans le cabinet Brisson, du commerce et de l'Industrie dans les cabinets Rouvier et Tirard du 30 mai 1887 au 3 avril 1888

Paul Devez (1837) ministre de l'Agriculture dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881, ministre de la Justice dans les cabinets Duclerc et Fallières du 7 août 1882 au 21 février 1883

Eugène Durand (1838) sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et Beaux-Arts dans le cabinet Ferry du 21 février 1883

Jules Duvaux (1827) sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et Beaux-Arts dans le cabinet de Freycinet du 30 janvier 1882, ministre de l'Instruction publique et Beaux-Arts dans les cabinets Duclerc et Fallières du 7 août 1882 au 21 février 1883

Présidents de la République, présidents du conseil, présidents des chambres parlementaires

Georges **Clemenceau** (1841) à 65 ans, ministre de l'Intérieur dans le cabinet Sarrien du 14 mars 1906 puis **président du conseil et ministre de l'intérieur du 25 octobre 1906 au 24 juillet 1909 et de nouveau président du conseil et ministre de la guerre du 16 novembre 2017 au 20 janvier 2020**

Sadi **Carnot** (1837) à 42 ans, sous-secrétaire d'État aux travaux publics dans les cabinets Waddington du 4 février 1879 et de de Freycinet du 28 décembre 1879 puis ministre des travaux publics dans le cabinet Ferry du 23 septembre 1880, des finances à partir du 16 avril 1885 dans le cabinet Brisson, **Président de la République le 3 décembre 1887**

Jean-Casimir-Perier (1847) conseiller général en 1874 à 27 ans, député en 1876 à 29 ans **président de la Chambre des députés du 10 janvier 1893 au 3 décembre 1893 et du 2 juin au 27 juin 1894** ; sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique Cultes et Beaux Arts dans le cabinet Dufaure du 13 décembre 1877, à la guerre dans le cabinet Ferry le 17 octobre 1883 ; **président du conseil du 3 décembre 1893 au 23 mai 1894 ; Président de la République du 25 juin 1894 au 15 janvier 1895.**

Armand Fallières (1841) sous-secrétaire d'État à l'Intérieur et Cultes dans les cabinets de Freycinet et Ferry du 17 mai 1880 au 14 novembre 1881, ministre de l'Intérieur et Cultes dans le cabinet Duclerc du 7 août 1882, **président du conseil et ministre de l'Intérieur et Cultes du 29 janvier au 21 février 1883**, ministre de l'Instruction publique et Beaux-Arts dans le cabinet Ferry du 21 février 1883, ministre de l'Intérieur dans le cabinet Rouvier du 30 mai 1887 puis ministre de la Justice dans le cabinet Tirard du 12 décembre 1887, ministre de l'Instruction publique et Beaux-Arts dans le cabinet Tirard du 22 février 1889, ministre de la Justice et Cultes dans le cabinet de Freycinet du 17 mars 1890 ; président du Sénat du 3 mars 1899 au 13 février 1906 puis **Président de la République du 18 février 1906 au 18 février 1913**

Gaston Doumergue (1863), député en 1893 à 30 ans, ministre des Colonies dans le cabinet Combes du 7 juin 1902, du Commerce de l'Industrie et du Travail dans le cabinets Sarrien du 14 mars 1906, du Commerce et de l'Industrie puis de l'Instruction publique Beaux-Arts et Cultes dans le cabinet Clemenceau du 25 octobre 1906, de l'Instruction publique et Beaux-Arts dans le cabinet Briand du 24 juillet 1909 ; président du conseil du 9 juin 1913 au 3 juin 1914, ministre des Affaires étrangères du 3 août au 26 août 1914 dans le premier cabinet Viviani, des Colonies du 26 août 1914 au 18 mars 1917 dans les cabinets Viviani et Briand ; **président du Sénat du 22 février 1923 au 17 juin 1924 puis Président de la République du 13 juin 1924 au 13 juin 1931 et de nouveau président du conseil le 9 février 1934**

Paul Doumer (1857) député en 1888 à 31 ans ; président de la Chambre des députés du 10 janvier 1905 au 31 mai 1906 ; ministre des finances en 1893 dans le cabinet Léon Bourgeois du 1^{er} novembre 1895, ministre d'État dans le cabinet Painlevé du 12 septembre 1917, de nouveau ministre des finances dans le cabinet Briand du 16 janvier 1921 puis le 16 décembre 1925 dans un cabinet Briand ; **président du Sénat du 14 janvier 1927 au 9 juin 1931 puis Président de la République du 13 juin 1931 au 7 mai 1932.**

Félix Faure (1841) adjoint au maire du Havre le 5 septembre 1870 à 29 ans, député en 1881 à 40 ans, sous-secrétaire d'État au Commerce et Colonies dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881, de la Marine et Colonies dans le cabinet Ferry du 21 février 1883 puis du cabinet Tirard du 12 décembre 1887, ministre de la Marine dans les cabinets Dupuy du 30 mai 1894 au 14 janvier 1895 ; **Président de la République du 17 janvier 1895 au 16 février 1899.**

Émile Loubet (1838) maire de Montélimar en septembre 1870 à 32 ans, député en 1876 à 38 ans, ministre des Travaux publics dans le cabinet Tirard du 12 décembre 1887 ; président du conseil et ministre de l'Intérieur le 27 février au 28 novembre 1892 puis ministre de l'Intérieur dans le cabinet Ribot du 6 décembre 1892 au 11 janvier 1893 ; **président du Sénat du 16 janvier 1896 au 21 février 1899 ; Président de la République du 18 février 1899 au 18 février 1906**

Alexandre Millerand (1859) conseiller municipal de Paris en 1884 à 25 ans, député radical en 1885 à 26 ans ; socialiste indépendant il devient ministre du Commerce, Industrie, des Postes et Télégraphes dans le cabinet Waldeck-Rousseau du 22 juin 1899, ministre des Travaux publics, Postes et Télégraphes dans le cabinet Briand du 24 juillet 1909, ministre de la guerre dans les cabinets Poincaré du 14 janvier 1912 et Viviani du 26 août 1914 ; commissaire général à Strasbourg du 21 mars au 17 septembre 1919 dans le cabinet Clemenceau ; **président du conseil du 18 février au 23 septembre 1920 puis Président de la République du 24 septembre 1920 au 11 juin 1924**

Raymond **Poincaré** (1860) député républicain en 1887 à 27 ans ; républicain modéré il devient ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Dupuy du 4 avril 1893 puis de mai 1894 à octobre 1895 dans les cabinets Dupuy et Ribot, ministre des finances dans le cabinet Sarrien du 14 mars 1906 ; président du conseil le 14 janvier 1912 ; **Président de la République du 18 février 1913 au 18 février 1920 ; de nouveau président du conseil et ministre des Affaires étrangères du 15 janvier 1922 au 1^{er} juin 1924 ; et encore du 23 juillet 1926 au 27 juillet 1929**

Jules **Méline** (1838) à 38 ans, président de la Chambre des députés du 4 avril 1888 au 11 novembre 1889 ; sous-secrétaire d'État à la justice dans le cabinet de Jules Simon du 12 décembre 1876 au 17 mai 1877, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Ferry du 21 février 1883, **président du conseil et ministre de l'Agriculture du 29 avril 1896 au 28 juin 1898**, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Briand du 29 octobre 1915 au 12 décembre 1916

Jean-Ferdinand **Sarrien** (1840) député en 1876 à 36 ans, ministre des Postes et Télégraphes dans le cabinet Brisson du 6 avril 1885, de l'Intérieur dans le cabinet Freycinet du 7 janvier 1886, de la Justice dans le cabinet Goblet du 11 décembre 1886, de l'Intérieur dans le cabinet Tirard du 12 décembre 1887 et de Léon Bourgeois le 1^{er} novembre 1895, de la Justice et Cultes dans le cabinet Brisson du 28 juin 1898 ; **président du conseil du 14 mars au 19 octobre 1906.**

Louis Charles **de Freycinet** (1828) sénateur en 1876 (jusqu'en 1920) à 48 ans, ministre des Travaux publics dans les cabinets Dufaure, Waddington du 13 décembre 1877 au 26 décembre 1879 ; **président du conseil les 28 décembre 1879, 30 janvier 1882** ; ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Brisson du 6 avril 1885 ; de nouveau **président du conseil le 7 janvier 1886** ; ministre de la Guerre dans les cabinets Floquet et Tirard du 3 avril 1888 au 14 mars 1889 ; de nouveau **président du conseil le 17 mars 1890** ; ministre de la Guerre dans les cabinets Loubet et Ribot de février 1892 à janvier 1893 et dans les cabinets Dupuy du 1^{er} novembre 1898 au 12 juin 1899 ; **ministre d'État dans le cabinet Briand du 29 octobre 1915 au 12 décembre 1916**

David **Raynal** (1840) député en 1879 à 39 ans, sous-secrétaire d'État aux Travaux publics dans le cabinet Ferry du 23 septembre 1880 puis ministre des Travaux publics dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881 et du cabinet Ferry le 21 février 1883, ministre de l'Intérieur dans le cabinet Jean Casimir-Perier du 3 décembre 1893.

Alexandre **Ribot** (1842) député en 1878 à 36 ans, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet de Freycinet et Loubert du 17 mars 1890 au 28 novembre 1892 ; **président du conseil (et Affaires étrangères) le 6 décembre 1892, (l'Intérieur) le 11 janvier 1893, (les finances) le 26 janvier 1895, (la Justice) le 9 juin 1914** ; ministre des finances dans les cabinets Viviani, Briand du 26 août 1914 au 18 mars 1917 ; **de nouveau président du conseil le 20 mars 1917** ; ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Painlevé du 12 septembre 1917

Pierre **Waldeck-Rousseau** (1846) député en 1879 à 33 ans, ministre de l'Intérieur dans le cabinet Gambetta du 14 novembre 1881, et de l'Intérieur et Cultes dans le cabinet Ferry du 21 février 1883 ; **président du conseil du 22 juin 1899 au 4 juin 1902**

Louis **Barthou** (1862) député en 1889 à 27 ans, ministre dès 1895 dans les cabinets Dupuy, Méline, Sarrien, Clemenceau, Briand ; **président du conseil en 1913, de nouveau ministre d'État puis des Affaires étrangères en 1917 dans le cabinet Painlevé, participant aux cabinets Briand, Poincaré, Steeg et Doumergue de 1921 à 1934. Louis Barthou a vécu toutes les crises politiques de la III^{ème} République du « boulangisme » au 6 février 1934 !**

Léon **Bourgeois** (1851) député radical en 1888 à 37 ans ; **président de la Chambre des députés du 10 juin 1902 au 12 janvier 1904** ; secrétaire d'État à l'Intérieur dans les cabinets Floquet et Tirard du 3 avril 1888 au 14 mars 1890 puis ministre de mars 1890 à avril 1893 (Instruction publique, Justice) dans les cabinets de Freycinet, Loubet et Ribot ; **président du conseil et ministre de l'Intérieur puis des Affaires étrangères de novembre 1895 à**

avril 1896 ; de nouveau à l'Instruction publique et Beaux-Arts dans le cabinet Brisson du 28 juin au 1^{er} novembre 1898, aux Affaires étrangères dans le cabinet Sarrien de mars à octobre 1906, au Travail et Prévoyance sociale dans le cabinet Poincaré du 14 janvier 1912 au 21 janvier 1913, aux Affaires étrangères du 9 au 13 juin 1914 dans le cabinet Ribot ; ministre d'État dans le cabinet Briand du 29 octobre 1915, puis de mars 1917 au 16 novembre 1917, (Travail et Prévoyance sociale puis ministre d'État) dans les cabinets Ribot puis Painlevé ; **président du sénat du 14 janvier 1920 au 16 février 1923.**

Georges **Leygues** (1856) député en 1885 à 29 ans, ministre de l'Instruction publique et Beaux-Arts dans les cabinets Dupuy du 30 mai 1894 au 14 janvier 1895, de l'Intérieur dans le cabinet Ribot du 26 janvier 1895, de nouveau de l'Instruction publique dans les cabinets Dupuy et Waldeck-Rousseau de novembre 1898 au 4 juin 1902, ministre de la marine dans le cabinet Clemenceau du 16 novembre 1917 ; **président du conseil le 24 septembre 1920**...ministre de la Marine dans les cabinets Briand de novembre 1925 à juillet 1926, puis dans les cabinets Poincaré du 23 juin et du 23 juillet 1926 au 27 juillet 1929, dans les cabinets Briand et Tardieu de juillet 1929 à février 1930 ; ministre de l'Intérieur dans le cabinet Steeg du 13 décembre 1930 puis de nouveau ministre de la Marine dans les cabinets Herriot, Paul Boncour et Daladier de juin 1932 au 2 septembre 1933.

Emile **Combes** (1835) maire de Pons en 1876 à 41 ans, sénateur radical socialiste en 1885 à 50 ans, président du groupe de la gauche démocratique, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Léon Bourgeois du 1^{er} novembre 1895, **président du conseil du 7 juin 1902 au 4 janvier 1905, ministre d'État dans le cabinet Briand du 29 octobre 1915**

Charles **Dupuy** (1851) député en 1885 à 34 ans ; président de la Chambre des députés du 5 décembre 1893 au 30 mai 1894 ; ministre de l'Instruction publique et Beaux Arts et Cultes dans les cabinets Ribot de décembre 1892 à avril 1893 ; **président du conseil (sous trois présidences de la République - Sadi Carnot, Jean Casimir-Perier, Félix Faure et Emile Loubet) du 4 avril au 3 décembre 1893 puis du 30 mai 1894 au 15 janvier 1895 et encore du 1^{er} novembre 1898 au 12 juin 1899**

Ernest **Monis** (1846) conseiller municipal de Cognac, député en 1885 à 39 ans, ministre de la Justice dans le cabinet Waldeck Rousseau du 22 juin 1899 ; **président du conseil le 2 mars 1911** (Joseph Caillaux est ministre des finances dans son cabinet) ; ministre de la Marine dans le cabinet Doumergue du 9 décembre 1913.

BIBLIOGRAPHIE

- ROBERT Adolphe, BOURLOTON Edgar et COUGNY Gaston, « Dictionnaire des parlementaires français », Bourloton éditeur, Paris 1891
- JOLY Jean, « Dictionnaire des parlementaires français » tome 1, les ministères de la France 1871-1940 -, PUF 1960
- MILZA Pierre, « Napoléon III », Perrin 2004
- AUTIN Jean, « L'Impératrice Eugénie », Fayard 2000
- REVERCHON, Antoine, « La France pouvait-elle gagner la guerre en 1870? », Economica 2014
- GUGLIOTTA Georges, « L'armée de Monsieur Thiers », Bernard Giovanangeli Editeur 2017
- GUIRAL Pierre, « Adolphe Thiers », Fayard 2004
- FUREIX Emmanuel, « L'œil blessé politique de l'iconoclasme après la Révolution française », Cham Vallon 2019
- NICOLET Claude, « L'idée républicaine en France », Gallimard 1982
- NORDMANN Jean-Thomas, « Histoire des radicaux 1820-1973 », La table ronde 1974
- BROCHE François « La IIIe République 1870-1895 de Thiers à Casimir-Perier », Pygmalion 2001
- TEYSSIER Arnaud « La IIIe République 1895-1919 de Félix Faure à Clemenceau », Pygmalion 2001
- GREVY Jérôme, « La République des opportunistes 1870-1885 », Perrin 1998
- DALISSON Rémi, « Hippolyte Carnot 1801-1888, la liberté, l'école et la République », Cnrs éditions 2011
- GAILLARD Jean-Michel, « Jules Ferry », Fayard 1989
- JEAMBRUN Pierre, « Jules Grévy ou la République debout », Tallandier 1991
- PERROD Pierre-Antoine « Jules Favre avocat de la liberté », La manufacture 1988
- ANTONMATTEI Pierre, Gambetta héraut de la république », Michalon 1999
- BARRAL Pierre, « Léon Gambetta tribun et stratège de la République », Privat 2008

OBSERVATOIRE DE LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

Sous la direction de Denys POUILLARD

Une réalisation

de l'Observatoire de la vie politique et parlementaire

**avec la participation de
l'Observatoire des Institutions, Administrations et Collectivités
et le Comité Carnot**

Coordination de la rédaction

Marie-Claude DEMANDRE

Maquette et mise en page : Natacha LOUPAN

Photographies : Denys Pouillard

septembre 2020